

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-009

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 22 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-deux du mois de février à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIRÉ sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

21 présents + 4 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacky METAY, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Maryse CHARRIER, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY,
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD,

4 pouvoirs :

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Marie COLIN a donné pouvoir à Jacques METREAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-Marie COLIN, Maryse BARIGAULT, Viviane CHABAUTY, Claire SAINCOURT

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 14 février 2017

**SALLE AUGUSTIN BORDAGE
CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES
EXTÉRIEURS LIÉS A LA RÉHABILITATION ET A L'EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT AUGUSTIN
BORDAGE ET SIS SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER**

- Vu la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée
- Vu le Code des Marchés Publics
- Vu la délibération n° D2016-058 du Conseil Communautaire en date du 7 juin 2016 décidant de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe dont le mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Recevoir mandat de la Mairie d'Airvault pour la réalisation des aménagements extérieurs inclus au domaine public routier et liés au projet de réhabilitation et d'extension de la salle de sports Augustin Bordage,
- Approuver la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe à la délibération,
- Autoriser M. Le Vice-président à signer ladite convention.

AR-Préfecture

079-200041416-20170222-D2017009B-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-03-2017

Publication le : 07-03-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48